



FICHE PRATIQUE

Transaction des professionnels

05/2021

La transaction immobilière des professionnels : Les murs d'activité à usage professionnel ou commercial, les fonds de commerce, les locaux industriels.

Notre étude assure un service d'évaluation, expertise immobilière, audit juridique et fiscal de votre bien immobilier, et assure le service de la vente de votre patrimoine professionnel.

Nous nous chargeons du suivi des diagnostics immobiliers et du contrôle assainissement

L'audit juridique et fiscal est essentiel avant toute mise en vente afin d'évaluer l'impact financier de cette vente sur votre patrimoine et d'assurer que cela répond complètement à vos objectifs

Nous publions l'annonce de vos biens sur nos sites internet adaptés en fonction de la nature des biens et ce avec le maximum d'anonymat pour conserver la pérennité de la continuité de votre activité

Nous offrons ce service d'audit et d'évaluation au vendeur. Les honoraires sont ensuite payés par les acquéreurs.

Notre tarif

Les honoraires sont toujours payés par les acquéreurs

5,37 % TTC sur le prix avec un minimum de 2500 euros HT.